

LEXIQUE

COLLECTE SÉLECTIVE: Mode de récupération qui permet de cueillir des matières recyclables pour en favoriser le recyclage. Par apport volontaire (lieux de dépôts) ou de porte en porte.

COMPOSTAGE : Méthode de traitement biochimique qui consiste à utiliser l'action de microorganismes aérobies pour décomposer sous contrôle (aération, température, humidité) et de façon accélérée les matières putrescibles, en vue d'obtenir un amendement organique biologiquement stable, hygiénique et riche en humus, qu'on appelle compost.

DÉCHET : Matière résiduelle destinée à l'élimination.

ÉLIMINATION: Mode de gestion des déchets par dépôt définitif (enfouissement) ou incinération, avec ou sans récupération d'énergie.

ENCOMBRANTS : Résidus d'origine domestique d'une dimension supérieure à 1 mètre de long ou d'un poids supérieur à 25 kilogrammes comprenant de façon non limitative, les pièces de mobilier, appareils ménagers, tapis, évier, baignoires, lavabos, réservoir d'eau chaude, matériel électronique, barbecue sans la bonbonne, balançoire, etc.

MATIÈRE RÉSIDUELLE OU RÉSIDU : Matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté, qui est mis en valeur ou éliminé.

MATIÈRE PUTRESCIBLE :

Municipal: La matière putrescible est le résidu pouvant être décomposée par l'activité bactérienne. On y retrouve principalement les résidus de table (fruits et légumes, coquilles d'œufs, pâtes, viande, marc de café, etc.) et les résidus verts (herbe et feuilles, résidus de jardin, plantes, etc.)

ICI: La matière putrescible du secteur ICI est constituée d'une panoplie de résidus divers comme : les rejets de restaurant ou de cafétéria, certains résidus de production ou de transformation agroalimentaire (pâte, farine, fruits et légumes, coquilles d'œufs, etc.) et plusieurs autres.

MATIÈRE RECYCLABLE :

Municipal: Les matières recyclables du secteur Municipal sont *de façon générale* le papier, le carton et les contenants de verre, de métal et de plastique. Cette catégorie correspond aux matières acceptées lors de la collecte sélective et, considérant qu'il existe des variantes en fonction des programmes municipaux et des centres de tri, il n'est pas opportun d'en dresser une liste exhaustive ici.

ICI: Les matières recyclables du secteur ICI sont essentiellement le papier et le carton. Car les contenants de verre, de métal ou de plastique ne sont pas récupérés par les ICI (sauf de très rares exceptions, comme ceux qui participent au programme municipal). La catégorie des métaux est quant à elle distincte car elle est essentiellement composée de «ferraille» et non de contenants.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX : Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixiviable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous formes solide, liquide ou gazeuse.